



Ministère de l'Intérieur

Le 4 juillet 2018

Communiqué de presse

Enjeux de l'immigration irrégulière géorgienne en France et coopération bilatérale en matière de sécurité

M. Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, s'est entretenu aujourd'hui avec M. Giorgi GAKHARIA, Vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur de la Géorgie, au sujet des enjeux de l'immigration irrégulière et des réseaux de criminalité organisée géorgiens en France.

Les ministres ont réaffirmé la qualité des liens qui unissent la France et la Géorgie. Ils ont marqué leur volonté de surmonter ensemble, de manière étroitement concertée, les difficultés soulevées par la libéralisation du régime de visas dont la Géorgie a bénéficié en mars 2017, ainsi que par l'activité de groupes criminels géorgiens sur le territoire français.

Les ministres ont convenu que l'exemption de visas de court séjour dont bénéficient les ressortissants géorgiens avait entraîné une augmentation importante du nombre de ressortissants géorgiens en situation irrégulière en France ainsi que du nombre des demandeurs d'asile géorgiens, alors même que la Géorgie figure depuis 2013 sur la liste des pays d'origine sûre. M. Gérard COLLOMB a souligné que l'adoption du projet de loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie permettra, côté français, d'apporter une réponse efficace aux abus observés, avec en particulier une accélération du traitement des demandes d'asile. Pour sa part Giorgi GAKHARIA a détaillé les mesures, y compris législatives, déjà engagées par les autorités géorgiennes pour réduire les flux migratoires irréguliers depuis la Géorgie vers l'UE et la France, notamment le renforcement des modalités de contrôle de sortie du territoire géorgien, et la réduction des possibilités de changement de nom.

Un plan d'action pour lutter contre l'immigration irrégulière a été présenté au ministre d'Etat par M. Giorgi GAKHARIA. Des mesures complémentaires visant à renforcer la coopération bilatérale ont été proposées par M. COLLOMB. L'ensemble de ces mesures fera l'objet d'un suivi régulier et étroitement concerté.

Des résultats encourageants ont par ailleurs été récemment obtenus dans la lutte contre les organisations criminelles géorgiennes opérant sur le territoire français. Les ministres ont souhaité renforcer la coopération entre la France et la Géorgie par la signature d'un accord bilatéral en sécurité intérieure qui permettra la mise en place d'un groupe commun dédié à la lutte contre la criminalité transnationale organisée. Ce groupe associera des agents de l'office central de lutte contre la délinquance itinérante de la gendarmerie nationale française, de l'office central de lutte contre le crime organisé de la police nationale

française et de la direction centrale de la police judiciaire du ministère de l'Intérieur géorgien.

M. Gérard COLLOMB s'est félicité de l'engagement résolu de M. Giorgi GAKHARIA, Vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur de la Géorgie, et des autorités géorgiennes, à agir avec détermination pour traiter ces questions en vue d'obtenir des résultats dans les prochains mois.

Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr